

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires. — II Excuses vaines. — III Notice sur l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption. — IV Les pasteurs protestants et leurs familles. — V Observation importante. — VI Variétés. — VII Jongleurs et magiciens dans l'Inde. — VIII Aux prières. — IX Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Maisonneuve. — *Lundi, le 13.* — A 8,30 heures, bénédiction de la chapelle du Mont-Lasalle.

Côte-des-Neiges. — *Au collège.* — *Jeudi, le 16.* — A 2.30 heures, confirmation

EXCUSES VAINES

 E temps du carême revient, chaque année, comme une voix du ciel, pour nous ramener à des pensées plus sérieuses, à la prière plus fréquente, à la purification et au renouvellement des cœurs.

Quand l'hiver va finir, quand le printemps déjà s'annonce par des jours moins rudes et une sorte de mystérieuse émotion qui commence à se faire dans la nature, c'est le moment où l'horticulteur prend sa serpe, taille et retranche tout ce qui pourrait égarer la sève des arbres fruitiers.

Le carême n'est pas autre chose pour les âmes.

Sous la main du céleste jardinier et sous les coups du repentir, elles aussi doivent s'amender et se préparer à cette magnifique éclosion de vie, à ce printemps béni que les fêtes de Pâques vont bientôt couronner.

Aussi les vrais chrétiens saluent-ils avec reconnaissance le

retour annuel de la sainte quarantaine. Les graves pensées qu'apportent le carême, leur sont douces et familières ; la prière leur est moins un devoir qu'un bonheur, et s'ils pleurent au souvenir de leurs péchés, ils savent que les larmes versées auprès du bon Dieu consolent et soulagent toujours.

Oui, il fait bon humiler son front et frapper sa poitrine aux pieds du divin Crucifié ; oui, il fait bon mêler nos pleurs à son sang, et notre repentir à son amour ! Il y a là de pieuses douleurs qui valent mieux que toutes les joies de la terre.

* * *

Il semblera à quelques personnes, en lisant ces lignes, que nous écrivons seulement pour un petit groupe. « Bon cela, pour les très dévots, diront-elles, ou pour les saintes gens ! » Mais non, pas le moins du monde. La pénitence est une loi chrétienne générale : l'Evangile est le même pour tous. Dieu est-il doux pour les uns, sévère pour les autres ? Y a-t-il auprès de lui acception de personnes ? Le grand comme le petit, le riche comme le pauvre, le libre comme l'esclave, ont renoncé dans leur baptême aux pompes et aux vanités du monde ; nous avons tous la même loi à observer, le même modèle à suivre, les mêmes promesses à remplir, et le Seigneur nous a donné à tous le précepte de porter notre croix, *tollat crucem suam*.

Mais les uns prétextent pour se dispenser de tout effort pénible la faiblesse de leur santé, les autres, les empêchements de leur profession ; et la plus grande préoccupation de certaines personnes, en lisant chaque année le dispositif du mandement de carême, c'est d'y trouver non pas tant comment elles feront leur carême, que d'y chercher comment elles ne le feront pas. Ce que l'on y voit surtout, ce sont les dispenses dont on pourra user.

On se persuade assez volontiers qu'il n'est plus possible aujourd'hui de faire son carême. Et par là même qu'on ne peut pas observer toutes les lois de l'Eglise par rapport à la mortification extérieure, on se croit dispensé de faire pénitence.

Et d'abord, pour ce qui est du jeûne, il ne vient même plus à l'idée de bien des chrétiens qu'il est d'obligation. On a permis de faire gras, donc on n'est plus obligé de jeûner. C'est tout simple.

Les plus i
« Mon père,
faut-il faire
conséquence
crédulité : «
tenu. »

Et l'on s'e
mise par le c
malade ; » o

L'on étoni
qu'il y a enc
lites, mais d
qui observer
principe adx
jeûner. On e
qu'aujourd'h

Or, si l'on
on verra que
Donc, si l'on
prendre les a
ment et, pou
maigre deux
che, on appo
plus confort
en carême, e
mitigé, ne n
rempli son d
de mieux.

Pourquoi d
Est-elle plus
accablée sou
ses larmes au
regarde que
d'un véritabl
toute sa cons
son zèle pour
illustre pénite
ne sa vertu su
O heureuse

Les plus instruits vont trouver leur confesseur et lui disent : « Mon père, je ne puis pas jeûner, ça me rend malade ; que faut-il faire ? » Le confesseur, qui ne peut guère vérifier cette conséquence, répond souvent avec plus d'indulgence que de crédulité : « Si le jeûne vous rend malade, vous n'y êtes pas tenu. »

Et l'on s'en retourne tout rassuré, sans penser à la condition mise par le confesseur à sa décision : « Si le jeûne vous rend malade ; » on n'a retenu que la fin : Vous n'y êtes pas tenu.

L'on étonnerait beaucoup de personnes si on leur apprenait qu'il y a encore, non pas chez les Chartreux ni chez les Carmélites, mais dans le monde, des femmes et même des hommes qui observent le jeûne du carême. Pour la plupart, c'est un principe admis comme incontestable qu'il n'est plus possible de jeûner. On en conclut que le carême était bon autrefois, mais qu'aujourd'hui il n'y a plus à s'en préoccuper.

Or, si l'on veut se donner la peine de relire son catéchisme, on verra que le jeûne n'est pas le seul moyen de faire pénitence. Donc, si l'on ne peut jeûner, on n'est pas pour cela dispensé de prendre les autres moyens. C'est ce que l'on oublie trop facilement et, pour beaucoup, toute la pénitence consiste à faire maigre deux jours par semaine au lieu d'un. Mais, en revanche, on apporte une grande attention à se procurer un maigre plus confortable que d'habitude, uniquement parce qu'on est en carême, et parce qu'il faut prendre garde que ce carême, si mitigé, ne nuise à la santé. Cela fait, on croit avoir largement rempli son devoir, et l'on ne voit pas ce que l'on pourrait faire de mieux.

Pourquoi donc prétextez-vous sans cesse l'état de votre santé. Est-elle plus délicate que celle de Paule ? Cette illustre romaine, accablée sous le poids des infirmités, ne se plaît qu'à répandre ses larmes aux pieds de la Croix de Jésus-Christ, elle ne se regarde que comme une victime destinée à souffrir. Touchée d'un véritable esprit de mortification, les souffrances sont toute sa consolation, elle souffrirait de n'avoir rien à souffrir ; son zèle pour les austérités est si grand, que saint Jérôme, cet illustre pénitent, est obligé d'employer l'ascendant que lui donne sa vertu sur son esprit pour les modérer.

O heureuse nécessité si peu connue de nos jours ! Que les

Paules sont rares, et les Jérôme peu importunés ! A peine se trouve-t-on en face de la mortification qu'on craint de s'incommoder.

Hélas ! si votre santé est aussi faible que vous le dites, ménagez-la, il est juste, n'augmentez pas vos infirmités par des austérités mal entendues. Le Seigneur, en vous ordonnant de vous mortifier, ne veut pas votre mort, mais votre salut. Exercez-vous, nous dit saint Augustin, à la pratique des mortifications autant que vous le pourrez sans altérer votre santé, *quantum sine læsione tui corporis potest*. Un corps infirme est par lui-même une assez grande mortification.

Mais pour une véritable infirmité, combien n'en suppose-t-on pas, combien ne s'en procure-t-on pas par sa faute ? Vous n'avez pas la force de vous mortifier, mais en êtes-vous bien assuré ? Avez-vous essayé vos forces ? Hélas ! ce sont les personnes qui travaillent le moins qui se mortifient le moins, en prétextant la délicatesse de leur santé. Ne sont-ce pas elles qu'on voit sans cesse rechercher leurs aises, courir aux plaisirs, se composer une chaîne d'amusements agréables, dont la vie n'est que repos et sensualité ?

* * *

Ce ne sont pas, en effet, les moyens de faire pénitence qui manquent, c'est plutôt la bonne volonté. On pourrait, par exemple, non pas se retirer au désert comme Notre-Seigneur, mais désertier un peu le monde et ses plaisirs pendant la sainte quarantaine ; désertier les repas, les réunions, les fêtes, les soirées, les bals, les spectacles, les concerts et tous autres plaisirs qui sont peu compatibles avec l'esprit de pénitence et de mortification que le carême nous rappelle.

On pourrait encore être plus assidu aux offices de paroisse.

N'aurait-on pas une foule de réflexions utiles à faire après chacune des instructions ou de ces lectures pieuses où l'on nous parle de tant de choses pratiques, oubliées d'un grand nombre de chrétiens ? La prière, le retour sur soi-même, c'est sans contredit la plus importante des œuvres de pénitence.

Ne serait-ce pas une excellente pénitence que de se préparer d'une manière plus spéciale à la confession et à la communion pascale ? Si l'on ne se confesse qu'une fois l'an, cette préparation est absolument nécessaire ; car il serait bien téméraire de

croire qu'en
où l'on att
toutes les fa
fession pour
surtout pou
sent plusieu
fois de faire
entre souven
Enfin, l'œ
la prière, c'
votre corps,
font carême

Certes, ce
défaut ! Qu
Que de bonn
donc plus g
notre superfl

Sur l'Arch

POUR L

 ARCE
pour
l'Un
1898, dans l'ég
nople.

Cette œuvre
dre et par l'im

Il n'est pas
autant de zèle
Encourager les
aux Lieux Sa
de pénitence o

croire qu'en un quart d'heure passé auprès d'un confessionnal où l'on attend son tour, ou va réparer consciencieusement toutes les fautes d'une année. Dans de telles conditions, la confession pourrait bien être incomplète, et la contrition véritable surtout pourrait bien faire défaut. Quant à ceux qui se confessent plusieurs fois dans l'année, n'est-il pas nécessaire quelquefois de faire une petite revue sur ces confessions mêmes, où il entre souvent tant de légèreté et d'irréflexion ?

Enfin, l'œuvre de pénitence qui doit toujours accompagner la prière, c'est l'aumône..... Vous ne pouvez pas mortifier votre corps, mortifiez votre bourse en faveur des pauvres qui font carême toute l'année.

Certes, ce ne sont pas les occasions de faire l'aumône qui font défaut ! Que de misères s'étalent chaque jour sous nos yeux ! Que de bonnes œuvres nous appellent à leur secours ! Soyons donc plus généreux que d'habitude ! Sachons nous priver de notre superflu pour soulager ceux qui manquent du nécessaire.

Semaine du Puy-en-Velay.

NOTICE

Sur l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption

POUR LE RETOUR DES ÉGLISES DISSIDENTES D'ORIENT

A L'UNITÉ CATHOLIQUE



ARCHICONFRÉRIE de prières et de bonnes œuvres pour le retour des Eglises dissidentes de l'Orient à l'Unité catholique a été érigée, par Bref du 25 mai 1898, dans l'église de l'Anastasia, à Koum-Kapou, Constantinople.

Cette œuvre se recommande par la grandeur du but à atteindre et par l'importance qu'y attache le Souverain-Pontife.

Il n'est pas d'œuvre que S. S. Léon XIII ait poursuivie avec autant de zèle que le retour des Orientaux à l'Unité catholique. Encourager les missions, combler de ses faveurs les pèlerinages aux Lieux Saints, parce qu'ils étaient une œuvre de prières et de pénitence offerte pour ces Eglises désolées, n'a pas suffi à

son activité. Lorsque s'est tenu en 1893 le Congrès eucharistique de Jérusalem, le Pape s'y est fait représenter par un légat, le cardinal Langénieux. Dans le but de favoriser le retour à l'Union, Sa Sainteté a créé à Rome une Commission cardinalice, chargée d'étudier cette grave question, sous sa présidence immédiate.

En 1894, le Souverain-Pontife adressait aux Grecs un pressant appel, rappelant que l'Union est recommandée par les Ecritures et par les grands docteurs, dont la gloire appartient à l'Orient et à l'Occident, comme un patrimoine commun. Le Saint-Père a du reste fondé en quelques années nombre de séminaires et de collèges à Jérusalem, à Andrinople, à Rome, à Stamboul, en Egypte ; Il assurait enfin par la Bulle *Orientalium dignitas* la conservation des rites sacrés, auxquels les dissidents sont étroitement attachés.

Le 2 juillet 1895, le Saint-Père adressait au T. R. P. Picard, supérieur général des Augustins de l'Assomption, des Lettres contenant, avec les plus précieux encouragements pour les œuvres de cet institut, l'expresse volonté de développer l'apostolat des Augustins de l'Assomption en Orient. Sa Sainteté octroyait, bientôt après, par divers Actes de son autorité suprême, les pouvoirs les plus étendus, en particulier la faculté pour les Religieux Augustins de passer au rite grec, afin de rendre plus fructueux l'apostolat auprès des schismatiques. Par-dessus tout, le Saint-Père préconise la prière. Non content d'insister, chaque année, sur la récitation du rosaire pour les besoins de l'Eglise ou de demander des prières spéciales, le jour de la Pentecôte, pour les Eglises dissidentes, S. S. Léon XIII a érigé en Archiconfrérie la pieuse Union établie, il y a vingt-cinq ans, par le T. R. P. d'Alzon, de sainte mémoire, fondateur des Augustins de l'Assomption.

« Cette Association, dit le Bref d'érection, recrute ses membres non seulement parmi les Latins, mais encore parmi les Orientaux de rites divers ; elle les exhorte avec ardeur et sans relâche à promouvoir, par des prières et des œuvres de tous genres, le retour à l'Unité de l'Eglise ; c'est à ce point qu'elle pousse ses associés à se faire auprès des chrétiens dissidents eux-mêmes les apôtres de la prière à la même intention ; pour tant de motifs, cette Association que, plus d'une fois déjà, Nous

avons entre-

rons aujourd'hui

« Et nous prenons l'acte page et acte

« En conséquence dans le Seigneur ont profondément s'inscrire

« Nous elle-même d'humbles puissant, par l'Eucharistie Dieu, pour le plus tôt

On comprend tife, si l'Occident et par la prière

1^o C'est le cadeau de l'apôtres ; c'

2^o C'est des Jean Chrysostome de Nazianze L'Orient est de la vie éternelle

3^o C'est à sent les âmes bre de pauvres promptement

vrais apôtres protestantisme âmes, et, un beaucoup et assigné aux

et les œuvres tous les dissidents

avons entourée d'une bienveillance particulière, Nous la décorons aujourd'hui volontiers de nouveaux honneurs et privilèges.

« Et nous sommes d'autant plus porté à le faire que Nous prenons le plus grand intérêt à ce que cette Confrérie se propage et acquière la plus grande extension possible.

« En conséquence, Nous voulons très instamment exhorter dans le Seigneur tous les fidèles sans exception, tous ceux qui ont profondément à cœur l'honneur de la cause catholique, à s'inscrire dans cette même Confrérie.

« Nous voulons encore recommander à toute l'Association elle-même de se souvenir combien il est nécessaire de répandre d'humbles et nombreuses supplications aux pieds du Dieu tout-puissant, particulièrement devant le très auguste Sacrement de l'Eucharistie où Il se cache, et d'implorer la Vierge Mère de Dieu, pour obtenir que tous les Orientaux séparés reviennent le plus tôt possible au Pontife Romain. »

On comprendra aisément cette sollicitude du Souverain-Pontife, si l'on réfléchit qu'aller à l'Orient par les bonnes œuvres et par la prière :

1o C'est acquitter une dette de justice. L'Orient est le berceau de l'Eglise, c'est de l'Orient que sont venus les premiers apôtres ; c'est l'Orient qui nous a apporté l'Évangile ;

2o C'est aimer l'Eglise, c'est faire revivre le passé glorieux des Jean Chrysostôme, des Athanase, des Basile, des Crégoire de Nazianze, des Cyrille, des Méthode et de tant d'autres. L'Orient est la terre des martyrs, c'est la terre par excellence de la vie érémitique.

3o C'est aimer les âmes ! Dans quel état misérable languissent les âmes avec un clergé ignorant, cupide ! Pourtant, nombre de pauvres chrétiens sont de bonne foi et reviendraient promptement à la vérité, si elle leur était présentée par de vrais apôtres.—Cet apostolat est d'autant plus nécessaire que le protestantisme fait les plus grands efforts pour accaparer les âmes, et, une fois passées au protestantisme, elles deviennent beaucoup moins faciles à convertir. Enfin, c'est, selon le but assigné aux associés par Sa Sainteté, contribuer, par la prière et les œuvres, au retour des Russes, des Grecs, des Slaves et de tous les dissidents orientaux à l'Unité, c'est-à-dire, au retour de

quatre-vingt-dix à cent millions d'âmes baptisées dans le sein de la véritable Eglise ! Voilà bien des raisons de s'associer à cette Union de prières et de bonnes œuvres.

Deux motifs d'espérer : les Grecs et les Slaves dissidents ont gardé la foi à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Ils ont une tendre dévotion à la Très Sainte Vierge. La divine Eucharistie ne redeviendra-t-elle pas pour eux l'aliment vital, et la Vierge Sainte ne sera-t-elle pas leur salut ?

Le Souverain-Pontife Léon XIII a daigné s'inscrire le premier sur le registre de l'Archiconfrérie. A la suite de Sa Sainteté, se sont inscrits et ont encouragé l'Oeuvre plusieurs des Eminentissimes Cardinaux de la Cour Romaine, de France, et des autres nations, plusieurs Patriarches d'Orient, tout l'épiscopat belge, un grand nombre d'archevêques, d'évêques et de prélats d'Orient et d'Occident.

LES PASTEURS PROTESTANTS

Et leurs familles

Il y a quelque temps, le protestantisme ardéchois tenait en France une de ses réunions annuelles désignées sous le nom de *Synode de la Basse-Ardèche*. L'une des questions mises à l'ordre du jour était celle-ci : *L'éducation des enfants de pasteurs*. Le rapport a été présenté par M. le pasteur L... En voici un extrait textuel :

« Jetons un rapide coup d'œil dans la vie du pasteur qui a le bonheur d'être père. Ces deux titres de pasteur et de père indiquent déjà suffisamment la double mission qui lui incombe. En réalité, il se trouve à la tête de *deux églises* ou si l'on préfère de *deux familles*, qui sollicitent à titres divers son attention, son amour et sa foi. Dans l'une comme dans l'autre il a charge d'âmes ; mais dans l'une plus que dans l'autre, viennent se mêler aux préoccupations d'ordre moral et spirituel, les questions d'ordre matériel. Ces dernières sont dans la vie du pasteur ce qu'est le grain de sable dans le rouage qui grince et parfois s'arrête, ce qu'est la rouille à l'outil de l'ouvrier. On s'étonne autour de lui que ses prédications soient ternes, que son front porte

le sceau d'
avec ceux
mais cet é
cher et vo
extérieure
n'en sont
ont de la
ressources
comme é

« Ici no
ont peu o
part, à la
quand le
tion supér
qui comm
enfants so
si nécessa
pouvaient
baccalaur
un étonna
singulière
tion aussi

« Les pa
l'instructi
peine suffi
des prodig
dette pas..
notre minis

Voilà un

PEND.
déf
repas, et ce

le sceau d'un souci permanent, qu'il lui soit si difficile de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, selon le précepte de l'Évangile ; mais cet étonnement prendra fin, quand on voudra bien chercher et voir la cause de cette attitude qu'aucune circonstance extérieure ne paraît justifier. Sans doute, tous les pasteurs n'en sont pas là, heureusement. Il faut en excepter ceux qui ont de la fortune et ceux qui sont à la tête d'églises offrant des ressources sous formes de supplément de traitement, ou encore comme établissements scolaires.

« Ici nous avons surtout en vue les pasteurs de 3e classe qui ont peu ou pas de fortune personnelle et habitent, pour la plupart, à la campagne, loin des collèges et lycées. Pour plusieurs quand le moment de chercher pour leurs enfants une instruction supérieure arrive et s'impose, c'est une vie de privations qui commence, avec ce sentiment douloureux, que de chers enfants sont lancés au milieu du monde à un âge où il serait si nécessaire de ne pas les perdre de vue. Ah ! si les pasteurs pouvaient tous se charger de conduire leurs enfants jusqu'au baccalauréat, et même un peu plus loin (comme l'a fait avec un étonnant succès l'un de nos collègues), la difficulté serait singulièrement aplanie. Mais hélas ! ce n'est là qu'une exception aussi rare qu'heureuse.

« Les pasteurs n'ont, pour faire face aux frais qu'entraîne l'instruction de leurs enfants au dehors, qu'un traitement à peine suffisant quand tous sont à la maison. Il faut alors faire des prodiges d'économie, bienheureux encore si l'on ne s'endette pas..... *L'éducation de nos enfants nous trouble et nuit à notre ministère, nuit en définitive à l'Eglise.* »

Voilà une excellente plaidoirie en faveur du célibat des prêtres.

Observation importante

PENDANT tout le temps du carême il est absolument défendu de manger de la viande et du poisson au même repas, et cela même le dimanche.

VARIETES

L'art chez soi relevant la piété

Dans nombre d'anciennes demeures flamandes, on peut voir encore une niche ménagée non loin de la porte d'entrée, en face de celle-ci ou au-dessus de l'entrée des appartements : c'est le plus souvent la Vierge et l'Enfant qui, souriant, vous souhaitent la bienvenue, vous disent symboliquement chez qui vous êtes : chez un homme de goût souvent. Toujours chez un chrétien ignorant le respect humain.

Cet usage de placer la famille sous la protection de la Divinité, remonte à une haute antiquité. Les païens eux-mêmes attachaient la plus haute importance au culte des dieux protecteurs du foyer, les dieux Lares et les Pénates.

Constatation qui n'est guère à l'honneur de la plupart de nos chrétiens : ils ont de la répugnance à agir comme les anciens païens et comme nos propres ancêtres ; au Christ, à la Vierge bénissante, au saint Patron, ils préfèrent souvent quelque plâtre plus que médiocre, un bambin joufflu soutenant une vasque, une banale et fruste reproduction de quelque statue antique.

C'est manque de goût autant que de sens religieux.

Une âme vaut bien une paire de sabots

C'était dans un quartier ouvrier de la ville d'Amiens, une pauvre veuve avait un enfant qui était d'âge à fréquenter l'école. Et la mère se dit : « Je voudrais bien envoyer le petit chez les bons Frères ; là, pour sûr, il apprendrait à prier, à craindre le bon Dieu, à aimer sa mère. Mais je suis pauvre ; à l'école laïque on m'a promis des livres, des vêtements, des chaussures. Il m'en coûte de voir mon petit tout dépenaillé. Mon salaire ne peut suffire à tout. Et l'enfant fut conduit à l'école laïque du quartier de Beauvais. » Entre autres choses il reçut immédiatement une paire de galoches neuves, telles qu'il n'en avait vues de pareilles que dans ses rêves. Mais bientôt la pauvre femme s'aperçoit que son fils est tout changé... plus de prières... plus d'obéissance... et des termes grossiers ! bref le petit tournait au voyou.

La pa
maître..
commen
raison d
tout, trir
et un bo
enfant. »
là ! ces l
les arrac
plus veri
chausse
galoches
une couc
moment
ce qu'ell
Viens, p
nant veri
— Apr



'l
ont à peu
le sol de
cependan
de très p

(1) Ces
ginaire du
momentané
rédacteur d
à signaler d
qu'ils pour
gination fa
ce qu'il na
eût été fac

La pauvre mère en a vite pris son parti, elle va trouver le maître... — Excusez-moi, Monsieur, mais je vois que le petit commence à se gâter. Vous savez, on est pauvre... c'est une raison de plus de bien élever les enfants ; j'aime mieux, après tout, trimer pour habiller mon fils et en faire un brave homme et un bon chrétien... ; aussi je me vois obligée de retirer mon enfant. » Et, pendant qu'elle l'entraînait vers la porte...—Halte-là ! ces livres, ces cahiers ne sont pas à toi... dit le maître, et il les arracha des mains de l'enfant pauvre. Celui-ci fit un pas de plus vers la porte... — Petit, pose ces galoches ! ici on ne chasse pas les petits cléricaux... Et l'enfant dut ôter ses belles galoches. Cependant, au dehors, il faisait froid à pierre fendre, une couche de neige couvrait le sol. La pauvre mère eut un moment d'hésitation ; mais, ramassant dans son cœur tout ce qu'elle avait de vaillance et d'amour pour son enfant : — Viens, petit, dit-elle, en le pressant dans ses bras. — Et se tournant vers le maître :

— Après tout, son âme vaut bien une paire de sabots.

JONGLEURS ET MAGICIENS

DANS L'INDE (1)

L'INDE a été, de tout temps, le pays des jongleurs et des magiciens ; nos prestidigitateurs sont de petits garçons auprès des opérateurs indiens, qui, pour tout costume, ont à peu près la moitié d'un mouchoir de poche ; pour table, le sol de la rue ; comme bagage, un petit sac de rien, d'où cependant ils font sortir des montagnes d'objets. Je les ai vus de très près, examinés de toutes les façons, et jamais ils n'ont

(1) Ces récits ont été écrits par un ancien missionnaire de l'Inde, originaire du diocèse de Poitiers, que le mauvais état de sa santé a rendu momentanément au climat natal. — Nos lecteurs, fait observer le savant rédacteur de la *Semaine de Poitiers*, comprendront pourquoi nous tenons à signaler de suite cette origine. Les faits racontés sont tellement étranges qu'ils pourraient exciter le sourire et n'être attribués qu'à une imagination fantaisiste. Or, l'auteur nous a affirmé avoir été témoin de tout ce qu'il narre et dans des conditions telles que toute supercherie eût été facilement découverte, grâce aux nombreuses personnes qui sur-

été pris en défaut dans les tours les plus surprenants. Nous commencerons, si vous le voulez bien, par celui du manguier, auquel on ne comprend rien ; on se contente de voir et de constater.

Le Manguier

Tout d'abord il faut vous présenter l'opérateur : c'est généralement un homme maigre, ses jambes vous donnent l'idée de deux longs fuseaux d'ébène, son buste est formé de cercles de barrique recouverts d'une peau noire ; sa tête est à l'avenant, rasée presque jusqu'au sommet ; une touffe de cheveux grisés d'huile termine le personnage. Son costume a déjà été dépeint... N'en parlons point, ou plutôt, si, parlons-en. Il a un complet sans basques et sans coutures, tout ce qu'il y a de plus collant, ne craignant ni les accrocs ni les taches, se lavant et se recousant tout seul, tel qu'il l'a reçu de dame nature à sa venue dans le monde ; cependant il s'y est permis une adjonction... C'est une ficelle lui ceignant les reins et supportant la moitié du mouchoir sus-mentionné ; les élégants ajoutent une ou deux douzaines de grelots à la ficelle, pour mieux faire dans le paysage : pas de poches par conséquent, pas de manches pour dissimuler et mieux tromper : sa peau, rien que sa peau, pas très bien lavée ; on le voit et... on le sent.

Le voici à son boniment : « Messieurs, vous dit-il, (dans l'Inde il n'est pas question des dames, elles ne comptent pas), je ne ferai pas mon éloge, vous me verrez à l'œuvre, et vous me donnerez ce que vous voudrez. Ma puissance est très grande, je puis faire pousser des arbres et cela instantanément, escamoter une personne, animer une peau de serpent, lancer un caillou en l'air et l'empêcher de retomber, etc., etc., etc. » Alors il prend un noyau de mangue, le place à vos pieds sur votre terrain, recouvre le susdit noyau de sable, met un petit foulard sur le tout, arrose en marmottant des incantations à Siva, et

veillaient avec lui l'opérateur. Au surplus, pourquoi tant insister pour faire accepter ces faits prodigieux ? Ceux qui ont pu lire les récits des voyageurs dans l'Inde, savent les choses extraordinaires qu'on en raconte, et, à moins d'être d'un scepticisme irréductible, les faits étant établis par des personnes si différentes et absolument dignes de foi, il faut bien se résoudre à reconnaître dans ces prestiges une action diabolique manifeste, ce qui d'ailleurs s'explique aisément par l'influence dominante du paganisme dans ces contrées.

découv
sent, so
naît très
au print
sont les
milieu,
dirams,
magnifi
Vous pr
son troi
fendu la
d'un cō
toute fra
vient d'
yeux, su
revu un
tère. Et
entendu
naturel,
temps, le

La scè
se trouve
de 0 m. 3
de 0 m. 6
mais bier
si elle éta

Nous é
examiner
question
forte, peu
prélimin
moitié. M
confiance
faire les
patiente te
le tour de
qui est lié

découvre le tas... Aux yeux étonnés des spectateurs apparaissent, sortant du sable, deux feuilles d'un vert tendre, on reconnaît très bien les feuilles du manguier, telles qu'elles poussent au printemps. Les feuilles sont de nouveau recouvertes, et, lors des objurgations du jongleur, le foulard se soulève au milieu, poussé par une force inconnue ; encore quelques *Mandirams*, et le bonhomme enlève le voile, vous laissant voir un magnifique manguier minuscule, d'environ un pied de haut. Vous prenez ce petit arbre, vous le touchez, vous le palpez ; son tronc, ses branches, ses feuilles, tout est là ; le noyau fendu laisse passer, entre ses deux coques à demie séparées, d'un côté, la tige de l'arbre, et de l'autre une racine chevelue toute fraîche et toute humide comme celle d'un arbuste qu'on vient d'arracher ; et cela s'est passé en dix minutes, sous vos yeux, sur un terrain à vous, sans dessous préparé. Je l'ai vu et revu un grand nombre de fois, sans pouvoir découvrir le mystère. Et maintenant, est-ce naturel ? Est-ce diabolique ? J'ai entendu bon nombre de théories la-dessus depuis... Si c'était naturel, quelle richesse ! Nous aurions sur nos tables, en tout temps, les primeurs les plus belles et les plus variées.

Une femme escamotée

La scène ne change pas. A la place occupée par le manguier se trouve un panier en bambou à claire-voie ; sa hauteur est de 0 m. 50 environ, sa largeur de 0 m. 30 à 0 m. 40, sa longueur de 0 m. 60 à 0 m. 70. Il ne s'agit plus de faire pousser un arbre, mais bien d'escamoter une personne en chair et en os, comme si elle était une vulgaire muscade.

Nous étions peut-être 150 à 200 autour du panier, décidés à examiner, et à ne pas nous laisser tromper. La muscade en question était une Indienne d'une trentaine d'années, assez forte, peu facile à faire disparaître. L'escamoteur procède aux préliminaires de son tour et veut attacher lui-même sa chère moitié. Mais l'un de nous lui dit que nous n'avions pas grande confiance en sa manière d'opérer et demande la permission de faire les nœuds, ce qui est octroyé très gracieusement. La patiente tend les mains, un nœud savant les enserme, puis c'est le tour des pieds, et enfin on la met dans un grand filet noir qui est lié de la même façon.

L'escamoteur et celui qui s'était dévoué pour empêcher toute fraude essayent de faire entrer dans le panier le sujet ainsi entravé ; l'orifice était trop petit ; alors l'Indien pose un de ses pieds sur la pauvre femme et l'enfonce violemment dans sa prison. Le panier est recouvert et attaché, lui aussi, très solidement. Voici le moment solennel arrivé : l'escamoteur prend un sabre bien affilé et reproche à sa femme toute sorte de crimes. La malheureuse se défend contre les accusations de son mari... Alors se passe une scène sauvage : ce dernier arrivé au paroxysme d'une feinte colère, traverse, de son sabre, dans tous les sens, le panier où se trouve la soi-disant coupable..... Des cris déchirants se font entendre... le sang coule, la voix redouble de force, puis diminue peu à peu, et enfin un dernier souffle, pour ainsi dire, nous arrive aux oreilles... « Je meurs... je meurs... je suis morte... » et... plus rien.

Nous étions terrifiés par cette scène que nous avions vue bien des fois et que nous savions cependant sans danger. Alors deux d'entre nous se saisissent du panier... qui... est vide... La femme a disparu !!! A l'intérieur sont les cordes et le filet noués des mêmes nœuds que nous reconnaissons parfaitement. Mais c'est tout... La personne n'y est plus, et cela s'est passé à deux mètres de nous ! Pendant que nous examinons et cherchons à comprendre, nous entendons, au-delà du cercle des spectateurs, une mélodie indienne accompagnée de battements de mains. La voix disait : « J'étais innocente, je ne suis pas morte ; la divinité m'a enlevée à tes coups. » Nos rangs s'ouvrent et laissent passer la femme que nous avions liée, mise en filet et enfermée dans le panier de bambou ! Pas une blessure, pas même une égratignure ; une santé parfaite comme auparavant ! Ce tour, nous l'avons vu bien des fois, et toujours réussir avec le même succès.

Un homme enterré vivant

Depuis un certain temps il est question de jeûneurs. Hélas ! on ne veut plus d'un jeûne de carême, et on trouve, quand même des gens qui admirent ceux qui se font gloire de rester 40 jours et même plus sans manger. Nos Indiens sont plus forts, eux ; ils se font enterrer vivants, et cela pendant six mois, si vous le voulez. Nos célèbres jeûneurs européens voudront peut-être

tenter l'exp
un autre de
Pour l'ins
ment cela s
devant tout
hermétique
préalable a
du mastic d
etc., etc. Da
primitif, dan
tailleurs et
mois et mêm
ce n'est pas
l'individu ai
date fixée, n
on le retire
Les Anglai
rent un jour
faire enterrer
fraude, et ce
du choix : jo
assez grand
s'était assuré
fosse creusée
teck attendai
les sceaux du
tre les scellé
verbal est dr
cueil, de la fo
etc., etc., etc.
constatation lé
la... toilette d
boire, ni mang
inutile d'y rev
et masticqué, es
de Sa Gracieu
fosse, puis les
ensemencer le
tale sur le ter

tenter l'expérience. . . Qui sait ? cela viendra : moyen comme un autre de gagner de l'argent.

Pour l'instruction et l'édification des imitateurs, voici comment cela se pratique. Des brahmes amènent le patient, et là, devant tout le monde, avec une espèce de mastic, lui ferment hermétiquement toutes les ouvertures du corps ; la langue au préalable a été retournée afin de boucher l'arrière-gorge, puis du mastic dans la bouche, le nez, les yeux, les oreilles et . . . etc., etc., etc. Dans cet état, le bonhomme est descendu, en costume primitif, dans une fosse de 6 pieds, on l'assied à la manière des tailleurs et on le recouvre de terre. Il restera là 15 jours, un mois et même plus si on le désire, vivant de quoi ? Assurément ce n'est pas de l'air du temps ; mais un fait certain, c'est que l'individu ainsi enterré ne meurt pas, et qu'on le retire, à la date fixée, non pas aussi frais que le premier jour, mais enfin on le retire et il vit.

Les Anglais, qui aiment à se rendre compte des choses, offrirent un jour une assez forte somme à celui qui voudrait se faire enterrer d'après certaines conditions, afin d'éviter toute fraude, et cela pendant six mois. Ils n'eurent que l'embarras du choix : jour fut pris avec un jeûneur. On avait choisi un assez grand terrain, et, au moyen de tranchées profondes, on s'était assuré qu'il n'existait point de communication avec la fosse creusée au milieu ; à côté de cette fosse un cercueil en teck attendait son locataire ; sur une table, de la cire rouge, les sceaux du gouvernement et une chaîne en acier, pour mettre les scellés. Toute la *gentry* avait été convoquée. Procès-verbal est dressé, puis signé par tous, état des lieux, du cercueil, de la fosse, nombre des assistants, leurs noms, prénoms, etc., etc., etc. Le patient arrive, conduit par trois brahmes. Après constatation légale et signalement de l'individu, on procède à la . . . toilette de celui qui doit passer 6 mois sous terre sans boire, ni manger, ni respirer. Cette toilette a été déjà racontée : inutile d'y revenir. Le bonhomme, bien et dûment . . . bouché et mastiqué, est mis dans le cercueil, lequel, scellé aux armes de Sa Gracieuse Majesté, est descendu en terre ; on comble la fosse, puis les Anglais, en gens pratiques, font labourer et ensemercer le champ. Pour éviter toute supercherie, on installe sur le terrain un poste de soldats européens, et la garde

Hélas !
d même
40 jours
ts, eux ;
vous le
peut-être

est montée pendant 180 jours, absolument comme à la porte d'un général. Six mois se passent, les grains jetés dans le sol ont germé et la récolte est faite. Nous sommes de nouveau convoqués, pour assister cette fois à l'exhumation. Le cercueil est extrait de la fosse : il est là, intact, avec les chaînes et les sceaux de la reine. . . Il n'y a pas eu de fraude. Le couvercle est soulevé, et nous voyons dedans une espèce de momie noire ressemblant à peu près à une plaque de colle forte ; une certaine transparence de ce qui était les chairs laisse apercevoir les os et m'a fait penser plus tard aux photographies des rayons X.

On extrait avec précaution ce corps que nous avons vu mettre en terre il y a 6 mois. Les mêmes brahmes enlèvent le mastic qui obstrue les ouvertures, et, avec le manche d'une cuillère ouvrent la bouche et retournent la langue : un petit flacon contenant une liqueur rougeâtre est mis entre les lèvres de celui qui paraît mort, et, à peine la liqueur a-t-elle coulé que la transparence disparaît peu à peu, le corps redevient opaque comme autrefois, la poitrine fonctionne, on voit le jeu de la respiration, d'abord faible et ensuite plus forte, et, à notre grand étonnement, le pseudo-cadavre se lève et s'en va en titubant, soutenu par ses trois acolytes qui avant de partir n'ont pas manqué de toucher la somme promise.

Ce fait a été vu par plus de deux cents personnes sérieuses, enregistré sur parchemin, signé et paraphé par tous les témoins. Les journaux de Madras en ont parlé pendant plusieurs jours, et la relation en est conservée dans les archives du Gouvernement.

E. DURY, *miss. apost.*

AUX PRIERES

Fr Ornolo, des Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, décédé en Belgique.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 12. — Solemnité anticipée de S. Joseph, double de 1^e classe ; messe comme au 19 mars, mémoire du 4^e dim. du Carême ; préface du Carême, évang. du 4^e dim. à la fin. — Les vêpres de S. Joseph (ant. *libant*) hymne *Te Joseph*, v. *Gloria*, au *Magnificat*, ant. *Ecce fidelis* ; mémoire de S. Grégoire et du 4^e dim. *Subit.*